



CIMENT :

Mélange de clinker, obtenu par cuisson puis broyage d'un mélange d'argile et de calcaire avec d'autres additifs. Il forme une pâte qui durcit avec l'eau de gâchage, et qui, après durcissement, conserve sa résistance et sa stabilité même immergé dans l'eau. (Dictionnaire Colas)

Les ciments utilisés peuvent être blanc ou gris, selon la teinte et l'effet de finition recherchés, les granulats et pigments utilisés. Ils sont conformes à la norme NF EN 197-1. Leur choix doit être adapté aux classes d'exposition auxquelles sera soumis l'ouvrage en béton.